



**Convention contre
la torture et autres peines
ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants**

Distr. générale
19 octobre 2017
Français
Original : anglais

Comité contre la torture

**Décision adoptée par le Comité au titre de l'article 22 de
la Convention, concernant la communication n° 457/2011*, ****

Rectificatif

Le texte de la décision *doit se lire comme suit* :

Réuni le 31 juillet 2017, le Comité, ayant examiné une demande du requérant, a décidé de cesser l'examen de la communication n° 457/2011.

* Adoptée par le Comité à sa soixante et unième session (24 juillet-11 août 2017).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Essadia Belmir, Alessio Bruni, Felice Gaer, Abdelwahab Hani, Claude Heller Rouassant, Jens Modvig, Sapana Pradhan-Malla, Ana Racu, Sébastien Touzé et Kening Zhang.

